

DOSSIER ■ 5

Développement économique local : le Parc s'engage !

ENVIRONNEMENT ■ 2

Des espaces verts plus « naturels »

PATRIMOINE ■ 4

Bâti ancien : rénover dans la tradition

TOURISME ■ 8

Pour découvrir toutes les richesses du Parc... suivez le guide !

GESTES

ÉCO-CITOYENS ■ 9

Consommation d'énergie : arrêtons le gaspillage !



Parc
naturel
régional

Oise - Pays de France



Défense
de fumer

Éditorial

Lorsque l'on pense aux Parcs naturels régionaux, ce sont des images de nature et de patrimoine qui nous viennent à l'esprit. Les PNR sont effectivement des espaces naturels de grande qualité, aux patrimoines remarquables mais cette vision des PNR est partielle car nous confondons souvent la notion de Parc naturel régional avec celle de Parc national.

Si l'objectif d'un Parc national, territoire peu habité, est presque exclusivement la conservation de la nature, la loi a confié aux Parcs naturels régionaux cinq missions plus diversifiées :

- protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ;
- contribuer à l'aménagement du territoire ;
- contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de la vie ;
- assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherche.

Les Parcs naturels régionaux sont donc avant tout des outils d'aménagement du territoire visant à concilier préservation de l'environnement et développement du territoire. C'est une particularité française qui suscite l'intérêt de nombreux pays étrangers. En somme, les Parcs naturels régionaux, qui ont 40 ans, ont inventé et mis en pratique le concept de ce que l'on nomme aujourd'hui le développement durable.

Cette complémentarité entre environnement et développement revêt une importance particulière dans notre territoire densément peuplé et où les activités économiques sont nombreuses et variées.

C'est la raison pour laquelle le Parc naturel régional Oise – Pays de France a souhaité se doter d'une politique en faveur d'un développement économique durable. Après avoir réalisé un diagnostic et mis en œuvre des premières actions, il a défini un programme d'actions. Cette démarche et ces actions font l'objet du sujet du cahier central de ce numéro du magazine.

A une période où les enjeux environnementaux s'avèrent cruciaux pour l'avenir de l'humanité et où le monde est confronté à une crise économique sans précédent, il appartient sans doute aux Parcs d'inventer un nouveau modèle de développement.

Alors, porteurs de projet, élus, partenaires, si vous avez un projet de développement économique, ayez aussi le réflexe Parc !



Patrice Marchand
Président du Parc naturel régional
Oise – Pays de France
Conseiller général de l'Oise
Maire de Gouvieux

- Directeur de publication **Patrice Marchand**
 - Directrice de la rédaction **Sylvie Capron**
 - Rédactrice en chef **Dorothee Marville**
 - Rédaction **Chromatiques (Delphine Sellier)**
 - Photo couverture **PNR OPF**
 - Photos non légendées © **PNR OPF**
 - Réalisation **Chromatiques : www.chromatiques.fr**
 - Impression **Groupe des imprimeries Morault**
 - Tirage **70 000 exemplaires** – Imprimé sur papier issu de forêts durablement gérées.
- ISSN : 1774-5683 – Reproduction interdite



côté environnement

Des espaces verts

Adopter une gestion plus écologique de nos espaces verts communaux : une nécessité... plutôt urgente ! Il en va de la préservation des ressources naturelles et du maintien de la biodiversité.

Parterres fleuris ou pelouses en centre-ville, haies et parterres de bords de routes, aires de jeux, prairies au bord de plans d'eau... Dans nos milieux urbanisés, les espaces verts témoignent d'une grande diversité. Pourtant, il y a peu de temps encore, tous subissaient à peu près les mêmes traitements... à grand renfort de désherbants chimiques, de tontes rases et d'arrosages répétés. Mais de plus en plus, les communes acceptent de les gérer de façon plus différenciée et plus écologique. C'est le cas notamment de la ville de Beauvais (Oise), dont le service des espaces verts, dirigé par monsieur Dominique Durand, directeur des espaces verts, a récemment accueilli des élus du territoire du Parc. L'occasion de découvrir de bonnes pratiques à appliquer non seulement dans les espaces verts communaux, mais aussi dans nos jardins privés...

“ Profiter de la nature, c'est aussi la respecter : s'adapter et travailler avec elle, au lieu de toujours chercher à la contraindre ! ”

Objectif « zéro phyto »

Il faut en finir avec les produits phytosanitaires car ils sont en grande partie responsables de la pollution des nappes d'eau. Parmi les principaux utilisateurs, les communes qui s'en servent pour désherber les sols imperméabilisés (trottoirs, parkings...) sur lesquels ils ruissellent vers les milieux aquatiques. Ainsi, sur ce type de sols, la ville de Beauvais pratique désormais le désherbage thermique par vapeur d'eau ; une technique dont le coût énergétique est largement compensé par son impact « zéro pollution » sur l'eau. De plus,

plus « naturels »



© PNR OFF



© PNR OFF

Au mois de juin, pour sensibiliser les élus de son territoire à ce type de gestion, le Parc a réalisé un voyage à Beauvais ; une ville qui gère ses espaces verts de manière différenciée et écologique.

afin de limiter les traitements dans les parterres, les espèces annuelles ont été remplacées par des vivaces locales. Bien adaptées, elles se développent sans nécessiter de soins particuliers... et étouffent les « mauvaises herbes », tout comme les paillages disposés au pied des plants (herbes coupées, broyats d'écorces, etc.). Cela limite les traitements, réduit la pollution et facilite l'entretien. De plus, les paillages freinent l'évaporation : un bon moyen de limiter aussi les arrosages !

Redonner toutes ses chances à la nature

C'est une urgence absolue : il nous faut préserver la biodiversité qui ne cesse de s'appauvrir au fil de la disparition des espèces. Un geste simple : pour aider la flore et la faune à se maintenir, favorisons les plantes locales qui attirent les abeilles, facteurs de pollinisation... Une autre piste, mise elle aussi en pratique à Beauvais. Sur les grands espaces enherbés, oublions la tonte pour privilégier la fauche (une à deux fois par an et jamais en une seule fois). Ainsi, les plantes et les insectes peuvent accomplir tout leur cycle de vie. Bien sûr, il faut accepter de ne circuler que sur les chemins prévus pour le passage et apprendre aux



© PNR OFF

À Beauvais, les espèces annuelles sont remplacées par des vivaces locales. Bien adaptées, elles ne nécessitent pas de soins particuliers.

plus jeunes à respecter les zones préservées... Mais après tout, même en ville où elle ne règne pas en souveraine, la nature mérite bien qu'on prenne soin d'elle ! ■

Citadins de demain : un autre état d'esprit

- Une herbe sauvage au milieu d'un parterre de vivaces ou au pied d'un arbre : loin de « faire désordre », quoi de plus naturel ?
- Les plantes exotiques ? Elles sont superbes... mais peu adaptées à notre région.
- Les parterres ? À Beauvais on ne les touche pas seulement « avec les yeux », on y chemine en plein cœur et on en profite pour cueillir au passage quelques fraises des bois...

Sur notre territoire, certaines communes commencent à appliquer des pratiques de gestion différenciée ou écologique.

Le Parc souhaite généraliser cette démarche à toutes ses communes.

Pour les soutenir dans cette démarche, il va leur proposer dans quelques mois diagnostics, plans de gestion, fiches techniques et formations.

Bâti ancien : rénover dans la tradition

Depuis 2008, le Parc propose aux artisans du territoire des formations gratuites pour apprendre à rénover le petit patrimoine bâti. Histoire de ne pas laisser ce précieux témoignage de notre passé disparaître.

L'idée a germé en 2005 après le lancement des programmes de réhabilitation du petit patrimoine rural auprès des communes du Parc. Il s'est alors avéré bien difficile de trouver des artisans en mesure de rénover « dans les règles », avec des techniques et des matériaux traditionnels... Pourtant, on ne travaille pas sur du bâti ancien comme sur une maison contemporaine ! Notre petit patrimoine rural témoigne d'un savoir-faire bien particulier et de l'utilisation de matériaux variés mais toujours locaux. Nous nous devons de préserver cette richesse.

4

Acquérir un savoir-faire...

Ainsi, pour permettre aux artisans d'intégrer les principes fondamentaux qui doivent guider toute rénovation de bâti ancien, le Parc a décidé de leur proposer des formations gratuites. Dispensées par l'association Maisons Paysannes de France, elles se déroulent sur deux jours alternant théorie et chantier. Les deux premières sessions ont eu lieu en novembre 2008 et avril 2009, avec pour thème respectif « Connaissance et diagnostic du bâti ancien » et « Enduits extérieurs à la chaux ». Deux autres formations sont



Ces formations permettent aux participants de mettre en pratique les acquis théoriques.

prévues aux mois de septembre et octobre prochains : « Limousinerie » (montage de murs en moellons) et « Enduits extérieurs au plâtre ». Des techniques et des matériaux qui étaient autrefois largement employés sur le territoire du Parc.

... et une valeur ajoutée de conseil

Autre bénéfice de ces formations : elles donnent aux artisans la capacité à conseiller leurs clients, qui ne savent pas nécessairement ce qui est souhaitable, ou tout simplement faisable dans leur cas particulier. Être en mesure de les informer et de les guider au mieux, c'est une précieuse valeur ajoutée dont tout le monde bénéficie. Le client bien sûr, mais aussi le professionnel qui donne ainsi une nouvelle dimension à son métier, bien au-delà du simple rôle d'exécutant.

Objectif durabilité

Il en va des matériaux de construction comme du reste. Le meilleur gage de qualité, c'est d'avoir déjà fait ses preuves... Ainsi, les matériaux traditionnels offrent une garantie pluriséculaire. Utilisés depuis plus de 2000 ans, ils ont servi à la construction de nombreux édifices encore debout aujourd'hui. Et si leur performance n'est plus à démontrer, leur prix ne s'en ressent pas. Ils ne coûtent pas toujours plus cher.

Vous êtes artisans et vous souhaitez élargir votre domaine de compétence ou simplement renouer avec un savoir faire local et historique ? N'hésitez pas, participez aux formations organisées par le Parc naturel régional Oise – Pays de France. ■

Pour en savoir plus sur les prochaines formations

• « Limousinerie » 17 et 18 septembre 2009

Réalisée sur deux journées, cette formation propose une demi-journée de théorie et une journée et demie d'atelier pratique sur un chantier pour apprendre le montage des murs traditionnels en moellons.

• « Enduits extérieurs au plâtre » 22 et 23 octobre 2009

Réalisée sur deux journées, cette formation comme la première, propose une demi-journée de théorie avec de nombreux conseils de professionnels, et une journée et demie d'atelier pratique sur un chantier pour apprendre les techniques de réalisation et d'application des enduits traditionnels au plâtre.

Formations gratuites, hors repas.

Contact : Maison du Parc
Cynthia Durand-Lasserve
Tél. : 03 44 63 65 65
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
ou sur www.parc-oise-paysdefrance.fr
(bulletin d'inscription téléchargeable en ligne)



© PNR OPF

Développement économique local : le Parc s'engage !



© D. Grouard PNR OFF

Aquarelle.com - fleuriste par Internet - a choisi de réhabiliter l'ancienne manufacture de Brasseuse pour y installer son site de production.

Il ne saurait y avoir de développement durable sans développement économique... pour autant, ce dernier doit être maîtrisé. Ainsi, le Parc naturel régional Oise – Pays de France s'est donné pour objectif de promouvoir un développement économique respectueux du patrimoine naturel et culturel du territoire... Avec cette volonté première : accompagner les acteurs locaux dans leurs projets, autour d'une réflexion commune.

« **U**n Parc naturel régional anime et coordonne les actions économiques et sociales pour assurer une qualité de vie sur son territoire ; il soutient les entreprises respectueuses de l'environnement qui valorisent ses ressources naturelles et humaines »... Comme l'a récemment réaffirmé la Fédération des Parcs naturels régionaux, ces derniers sont investis d'une mission de développement économique qu'ils doivent mener en fonction de deux critères principaux : la préservation de l'environnement et la valorisation du patrimoine. Toutefois, pas question de se substituer aux communes et communautés de communes, compétentes en la matière... L'objectif est plutôt d'accompagner les projets des acteurs locaux en leur offrant le soutien technique dont ils peuvent avoir besoin. Mais aussi d'apporter une vision globale, pour coordonner leur action à l'échelle du territoire. Ainsi, la première initiative du Parc naturel régional Oise – Pays de France en faveur du développement local a pris la forme d'un diagnostic économique. Finalisé en mars dernier après dix-huit mois d'études, il constitue une base de réflexion solide qui a permis l'élaboration d'un programme d'actions le plus pertinent possible.

“ Le Parc : un appui technique pour des projets de qualité. ”

Développer l'offre commerciale et artisanale de proximité

Comme l'a souligné le diagnostic économique réalisé par le Parc, l'activité commerciale est le premier secteur d'activité économique du territoire avec 27 % des établissements du Parc et 14 % des emplois. Par ailleurs le maintien des commerces de proximité dans les bourgs des communes est une préoccupation majeure des élus du territoire. Ainsi, et pour répondre aux objectifs fixés dans sa charte, le Parc a réalisé, à l'intention des communes, des fiches pratiques répertoriant les différentes aides existantes pour le maintien du commerce de proximité. De plus, le Parc envisage de solliciter le soutien du Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce), un dispositif fondé sur la solidarité financière entre la grande distribution et les petites entreprises commerciales et

artisanales à l'horizon 2011. D'ici là, afin de donner à ce projet toutes les chances d'aboutir, il sera mené sur le territoire une étude approfondie du tissu commercial et artisanal.

Repenser les zones d'activité

Chaque localité est tentée de posséder sa propre zone d'activité... Ce qui, en plus d'être très consommateur d'espace naturel, s'avère souvent peu opportun.

Aujourd'hui, les attentes des entreprises pour leur futur site d'implantation ne s'arrêtent pas à l'accessibilité. Elles recherchent également un site attractif, avec un environnement préservé et des services de qualité, offrant ainsi une image valorisante pour leurs entreprises. Aussi, le Parc accompagne la réflexion des localités qui souhaitent travailler sur une approche qualitative de leurs zones d'activité. C'est le cas par exemple de la communauté de communes Carnelle – Pays de France qui a bénéficié d'un accompagnement du Parc dans le cadre d'une démarche de développement durable pour l'extension de la zone de l'Orme. Afin de favoriser la vision d'ensemble nécessaire à la rationalisation de ces espaces, le Parc collabore avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oise pour mettre au point Mapeco : un portail d'informations économiques cartographiant les zones d'activité du territoire, qui devrait être finalisé d'ici la fin de l'année. L'objectif recherché ? Donner accès à une meilleure connaissance du foncier. D'une part pour optimiser l'utilisation du foncier existant immédiatement disponible ; d'autre part, pour faciliter l'implantation d'entreprises en donnant aux mairies les moyens d'orienter au mieux les porteurs de projets.



© D. Grouard/PNR OFF

Relever le défi environnemental : un atout de développement

Permettre à toujours plus d'entreprises de concilier développement économique et meilleure gestion des problématiques environnementales (économies d'énergie, traitement des déchets, utilisation optimale des ressources locales...) : c'est ce que recherche le Parc, qui propose conseils et assistance aux professionnels. Il leur offre notamment la possibilité de s'engager dans une démarche environnementale fondée sur un diagnostic préalable, établi en fonction des critères de l'écolabel européen. Les entreprises se donnent ainsi les moyens de définir, avec l'appui du Parc, un plan d'actions concrètes. À la clé, un double bénéfice : des économies, réalisées grâce à une limitation de la consommation de ressources naturelles, mais aussi une image valorisée et fortement recherchée par

la clientèle actuelle. Jusqu'alors réservée aux hôteliers présents sur le territoire, cette offre va être progressivement étendue à l'ensemble des professionnels

Soutenir les activités spécifiques

Telle est aussi l'une des missions que le Parc s'est donnée en faveur du développement économique local. Ainsi, le tourisme d'affaires est une activité économique fortement présente sur le territoire, qui a des retombées économiques importantes. Un grand nombre de professionnels du secteur s'est regroupé au sein d'une association « Destination Chantilly » avec pour objectif de promouvoir la destination du territoire du Parc comme une véritable destination organisée pour l'accueil de séminaires d'affaires et de congrès. Le Parc aide à la mise en place d'actions de promotion (site Internet, brochure d'appel...).

6

Le Parc va engager des actions pour soutenir l'identité commerciale des villes et bourgs de son territoire.



© D. Grouard/PNR OFF

© PNR OFF



du secteur du tourisme (campings, restaurants...). Par ailleurs les coiffeurs, très présents localement et concernés au premier chef par les enjeux du développement durable (parce qu'ils manipulent des produits chimiques, doivent gérer des volumes considérables de déchets, consomment une quantité importante d'eau et d'énergie...) bénéficieront dès l'automne d'une journée d'information et de sensibilisation.

Et surtout : favoriser la réflexion en commun

Réfléchir ensemble, c'est le meilleur moyen d'établir le programme d'actions le plus adapté : aussi bien à l'échelle du territoire que de chaque commune. Ainsi, pour optimiser les projets de développement économique local dans un objectif constant de durabilité, le Parc met au service de l'ensemble de ses communes et communautés de communes sa capacité d'approche globale, étayée par sa compétence d'évaluation, de transfert d'expérience, mais aussi de mise en œuvre de tous les partenariats utiles... Un soutien dont il serait bien dommage de se passer ! ■

Pour en savoir plus

Une brochure éditée par le Parc

« Un partenaire au service d'un développement économique local »

Un contact

Bénédicte Garcia, chargée de mission développement économique

Tél. : 03 44 63 65 65

e-mail : contact@parc-oise-paysdefrance.fr



Grâce à sa proximité avec Paris et Roissy Charles-de-Gaulle, les structures hôtelières du Parc accueillent un tourisme d'affaires important.

Zoom sur la Meef, partenaire du développement économique

Le Parc apporte à la Meef (Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation du Pays du Sud de l'Oise) les outils indispensables à la mise en œuvre d'actions adaptées. Ainsi selon Hervé Dallongeville, directeur de la Meef, la complémentarité est le maître mot de leur partenariat.

« La Meef du Pays du Sud de l'Oise a été créée à l'initiative des communautés de communes du Pays de Valois, du Pays de Senlis et de l'Aire cantilienne, en partenariat avec l'État et le Conseil régional de Picardie. Son rôle : offrir un service de proximité aux entreprises, aux salariés et aux demandeurs d'emploi sur le territoire. L'accent est mis tout particulièrement sur l'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises, qui passe par une offre d'hébergement : la pépinière d'entreprises installée dans les locaux du siège, à Senlis, donne de si bons résultats qu'une seconde est en passe d'être ouverte à Chantilly.

Favoriser l'implantation des entreprises sur le territoire : c'est l'un des grands axes de collaboration avec le Parc... autour du projet Mapeco notamment, une base de données cartographiant le foncier disponible (voir ci-contre). Plus généralement, ce partenariat vise aussi à faciliter l'embauche au travers d'un accompagnement sur mesure des entreprises. Leurs besoins en matière de recrutement sont au préalable recensés par le Parc, par secteur d'activité. La Meef se fonde ensuite sur ces diagnostics pour établir et déployer un programme d'actions. La première étude menée dans le cadre de cette collaboration a porté sur la filière bois, pour laquelle un besoin important en formation était pressenti mais apparaît finalement peu justifié dans l'immédiat. Une prochaine étude devrait concerner la filière agricole, source d'embauche sur le territoire. »

Un bâtiment d'entreprises réalisé par la communauté de communes du Pays de France qui a choisi de réhabiliter une friche plutôt que de développer une zone d'activités.





Pour découvrir toutes les richesses du Parc... suivez le guide !

Pour une découverte accompagnée de nos paysages renommés, pour comprendre la vie de nos forêts et de notre patrimoine, vous pouvez faire appel aux prestations d'un « guide de Parc ». En alliant le plaisir de la découverte à la satisfaction de comprendre, les guides de Parc joueront un rôle primordial lors de vos sorties.

D'origines et de parcours professionnels variés, les trois guides du Parc naturel régional Oise - Pays de France sont tous issus d'une formation conçue et mise en œuvre par le Parc avec les Parcs naturels régionaux de la Haute-Vallée de Chevreuse et du Vexin Français et en partenariat avec la Bergerie nationale de Rambouillet. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'une spécialisation d'initiative locale habilitée par le ministère de l'Agriculture.

Résidant dans des communes du Parc, et fortement attachés au territoire, ces trois guides ont enrichi leurs connaissances aux côtés de spécialistes passionnés.

8 Ils ont, aujourd'hui, un grand désir de partager les savoirs acquis, de manière vivante et variée. Installés à leur compte dans un nouveau métier, ils proposeront dès cet automne des sorties et des activités qui s'adressent à tout type de public. Vous êtes élus, professionnels du territoire ou associations, ils sont également à votre service pour répondre à vos demandes et encadrer vos groupes.



Polyvalents, les trois guides de Parc peuvent vous proposer plusieurs types de sorties. Patrimoine naturel ou culturel, lecture de paysage, balade poétique... ils sauront répondre à vos attentes et vos envies de découvertes.

N'hésitez plus, faites appel à ces nouveaux professionnels. Pour l'actualité de leurs propositions vous pouvez consulter le site Internet du Parc. ■

Pour en savoir plus

Maison du Parc
Château de la Borne Blanche
Tél. : 03 44 63 65 65
ou www.parc-oise-paysdefrance.fr



Thomas LôTruche

Retrouver tous les goûts de la tradition...

« Les randonnées que j'organise abordent le patrimoine bâti, l'histoire des gens et de leurs villages, autour de jeux et de dégustations. Ce qui me semble essentiel, c'est de transmettre la mémoire de nos traditions. Par exemple, en allant à la rencontre de métiers d'hier et d'aujourd'hui, comme le boulanger ou le cressonnier... et en prenant toujours le temps de se promener, ensemble, dans la sérénité et la convivialité. »

3, rue de Blaincourt
60460 Précy-sur-Oise
Tél. : 06 81 75 90 57
thomaslotruche@yahoo.fr

Karine Payet

Faire revivre le passé... mais pas seulement

« Les randonnées que j'organise peuvent être thématiques (autour d'un atelier croquis par exemple) ou explorer tous les aspects du patrimoine (faune, flore, terroir...). C'est le cas des visites de sites comme Ermenonville, les étangs de Comelles ou le château de la Reine Blanche... Pour ne citer que les plus connus ! Car de nombreux autres lieux méritent d'être découverts. Ce qui me motive le plus dans ma mission ? Révéler aux visiteurs l'histoire de ces lieux... et donner à chacun l'envie de revenir ! »

4, impasse des Sablons - 60580 Coye-la-Forêt
Tél. : 06 81 50 39 33
ka-pa@hotmail.fr

Martina Granziera

La passion de la nature et de l'histoire

« Le Parc a sa propre identité et recèle une incroyable richesse que j'aime expliquer au cours des randonnées : espèces et reliefs particuliers, écosystèmes, diverses utilisations des ressources par l'homme (par exemple le grès de la forêt d'Ermenonville a servi à paver les rues de Senlis et à construire l'église de Mortefontaine)... Sans oublier une halte aux points de vue remarquables ! Mon but ? Sensibiliser les gens à leur environnement grâce à une pédagogie ludique. »

7, route de Thiers - 60520 Pontarmé
Tél. : 06 88 96 50 51
granziera.martina@wanadoo.fr

Consommation d'énergie : arrêtons le gaspillage !

Les économies d'énergie : c'est le thème de la nouvelle campagne éco-citoyenne lancée par le Parc en 2009.

Avec toujours ce mot d'ordre : en-ga-gez-vous !

Les campagnes éco-citoyennes sont devenues un « grand classique » du Parc, depuis le lancement de la première d'entre elles, en 2007, sur le thème du compostage. Après la prévention des déchets et l'éco-jardinage en 2008, le Parc souhaite désormais mobiliser les habitants autour des économies d'énergies dans le cadre du contrat ATEnEE¹ signé avec l'Ademe. Une nécessité absolue au vu des menaces que nos émissions massives de CO₂ font peser sur la planète : réchauffement général, fonte des glaces, montée du niveau des mers, extinction d'espèces animales et végétales... C'est pourquoi un plan national de lutte contre le changement climatique a été mis en place, avec cet objectif : diviser par quatre nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 (c'est le « facteur 4 »). La bonne nouvelle ? En économisant l'énergie, nous allons aussi préserver notre pouvoir d'achat...

Notre responsabilité à tous

Impossible de le nier : le règne des énergies fossiles (pétrole, gaz...) est en train de se terminer parce qu'elles sont émettrices de gaz à effet de serre, et que l'épuisement des ressources est annoncé. Mais en même temps, notre société a besoin d'énergie pour vivre et se développer... et les renouvelables ne permettent pas encore l'autonomie.

Localisation des Ecocitoyens du Parc



Depuis le début de ses campagnes éco-citoyennes en 2007, le Parc a sensibilisé 1 479 habitants. Sachant que le Parc compte 110 000 habitants un important travail de sensibilisation reste à faire. Si vous aussi vous souhaitez obtenir les conseils du Parc en matière d'éco-citoyenneté, n'hésitez plus, contactez-nous ! Le Parc vous donnera des fiches pratiques et pourra vous mettre en relation avec le Correspondant Parc de votre commune.

“ L'énergie la moins polluante et la moins chère est celle que l'on ne consomme pas. ”

Ainsi en France, entre 1960 et 2000, la consommation énergétique des ménages a triplé. Les ménages ? Dans leurs usages privés de l'énergie, ils sont directement responsables de la moitié des émissions nationales de gaz à effet de serre. Alors arrêtons de renvoyer l'entière responsabilité de la situation à l'industrie ou aux autres pays, et agissons.

Oui, mais que faire ?

Soyons d'abord sobres en limitant nos besoins et en supprimant les gaspillages... changement d'état d'esprit obligatoire ! Ensuite, optimisons notre consommation et limitons les pertes au maximum ; cela passe par des équipements performants, mais aussi par une isolation irréprochable... autant de conditions nécessaires avant l'intégration d'énergies renouvelables. Enfin, de nombreux gisements d'économies

existent en dehors de la maison : en matière de transports (les deux tiers de nos déplacements font moins de 3 km... vive le vélo par exemple !) et de consommation courante : mangeons « local » et « de saison ».

Qui peut m'aider à évoluer ?

Adressez-vous aux Correspondants Parc : formés aux enjeux des économies d'énergie, ils sauront vous guider.

N'hésitez pas à vous engager pour rejoindre les rangs des éco-citoyens ; vous recevrez des fiches techniques récapitulant les bons gestes. Ça y est, vous êtes convaincu ? Alors... action ! ■

Quelques gestes à pratiquer sans modération...

Éteignez les veilles des appareils Hi-Fi, ordinateurs, télévisions...

Misez sur la régulation du chauffage : 19 °C, c'est suffisant.

Pensez à bien remplir les machines à laver la linge et la vaisselle.

Au volant, adoptez une conduite responsable, en évitant les coups de frein et les accélérations brusques... Mieux : privilégiez le covoiturage ou les transports collectifs !



Je privilégie le vélo pour les déplacements de petites distances.

¹ - « Actions Territoriales en faveur de l'Environnement et de l'Efficacité Énergétique ».

Un nouveau thème pour les programmes pédagogiques du Parc

À partir de la rentrée 2009-2010, un nouveau thème est ajouté aux programmes pédagogiques proposés par le Parc naturel régional Oise – Pays de France aux écoles de son territoire. Après ceux de l'eau, de la forêt et du patrimoine pour les enfants de cycle 3 (CE2, CM1, CM2), la thématique de l'agriculture et s'adresse au cycle 2 (CP, CE1) et au cycle 3. Ce nouveau thème permettra aux élèves et aux enseignants de découvrir leur environnement proche par le biais du jardin et de l'agriculture. Comme pour les autres programmes, l'année sera ponctuée de cinq animations autour de l'éco-jardinage ou de visites chez des exploitants agricoles et dans les jardins historiques du territoire. Un livret sera remis à chaque élève avec des exercices pratiques à faire en classe, au jardin et chez eux. **Depuis la création des programmes pédagogiques en 2006, ce sont plus de 800 élèves qui sont sensibilisés à l'environnement et au patrimoine chaque année.** Avec cette nouvelle thématique, le Parc espère augmenter le nombre de ses petits éco-citoyens et sensibiliser ainsi toujours plus d'habitants de son territoire à l'éco-citoyenneté. Citoyens de demain, le Parc compte sur la bonne parole et les actions de ses petits éco-citoyens. ■

Appel à la population : Devenez Correspondants Parc

Depuis la création de son réseau de Correspondants Parc en 2007, le Parc peut s'appuyer sur 80 habitants volontaires pour former amis et voisins aux pratiques éco-citoyennes prodiguées par le Parc naturel régional Oise – Pays de France. Le compostage, l'éco-jardinage, les économies d'énergie et les énergies renouvelables sont les premières thématiques auxquelles ont été formés les Correspondants Parc. Aujourd'hui, nous lançons un nouvel appel à la population pour compléter et renforcer le réseau notamment dans certaines communes du territoire qui ont peu ou n'ont pas de Correspondants Parc (*carte jointe*). Pour vous inscrire rien de plus simple. Il suffit d'effectuer une demande écrite par courrier ou courriel auprès de Véronique Bozzo, au Parc. Elle se chargera ensuite de vous donner tous les renseignements pour devenir Correspondant Parc. Si votre commune ne compte pas de Correspondant, si vous pouvez vous investir personnellement, si vous souhaitez relayer les pratiques éco-citoyennes auprès des habitants de votre commune, rejoignez-nous ! ■
 contact@parc-oise-paysdefrance.fr
 Tél. : 03 44 63 65 65



Des nouveaux parcours pour découvrir les richesses du Parc

Le Parc vient d'enrichir sa collection À la découverte. Après les plaquettes sur *Les parcs et jardins du territoire* et sur *Le patrimoine hydraulique*, le Parc a édité deux nouvelles plaquettes.

À la découverte des pierres qui parlent en forêt d'Halatte vous propose la découverte de l'Abbaye Royale du Moncel, du musée de la Mémoire des Murs à Verneuil-en-Halatte et une balade en forêt d'Halatte pour découvrir quelques éléments du patrimoine archéologique.

À la découverte de nos racines vous invite à visiter les musées locaux du territoire : musée du Patrimoine et de la dentelle de Chantilly, musée de la Vénérie et musée des Spahis à Senlis, musée d'histoire locale à Viarmes, la Maison Gallé-Juillet à Creil et le musée de la cartoucherie à Survilliers.

Par ailleurs, le Parc publie une série de plaquettes découverte sur le patrimoine des villages du territoire.

La première, *Découvrons les villages de Courteuil, Saint-Nicolas-d'Acy et Avilly-Saint-Léonard* vous propose une randonnée dans et autour de ces villages pour découvrir le petit patrimoine qui s'y cache.

N'hésitez pas ! Procurez-vous ces plaquettes rapidement.

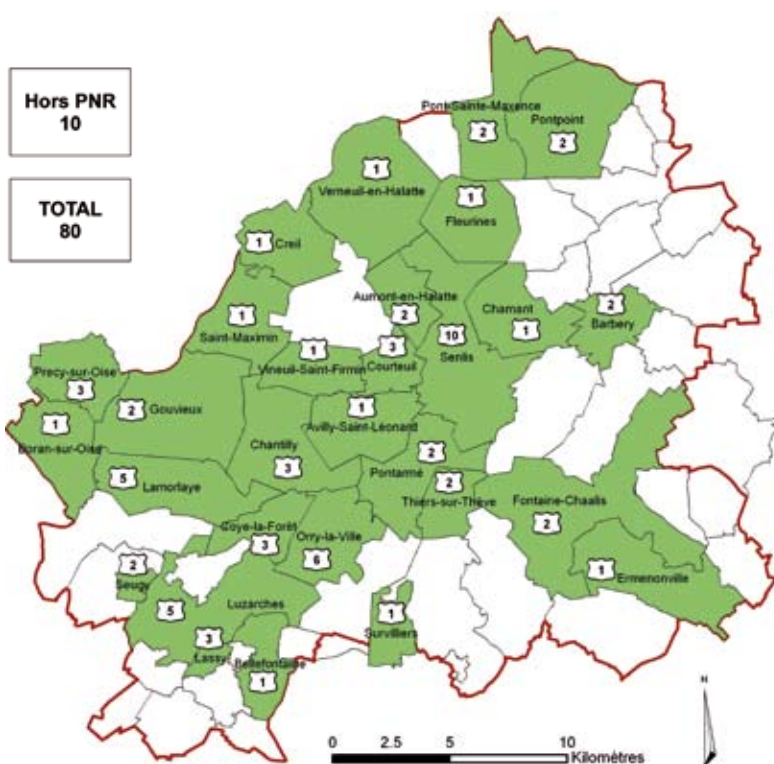
Elles sont gratuites et disponibles sur simple demande à la Maison du Parc.

Elles sont téléchargeables sur le site Internet du Parc : www.parc-oise-paysdefrance.fr.

Elles sont également disponibles dans les offices de tourisme du territoire. ■



Localisation des Correspondants du Parc



Légende

- Limite du Parc
- limites communales
- Nombre de correspondants dans la commune

Dimanche 27 septembre

Chantier nature : entretien des landes en forêt d'Ermenonville

Les landes, milieux naturels exceptionnels, abritent une faune et une flore en voie de régression sur le territoire du Parc. À l'occasion des semaines régionales de l'environnement organisées par la région Picardie et en partenariat avec le Conservatoire des sites naturels de Picardie, le Parc vous propose de participer à la restauration de ces landes. Pour le maintien de ces milieux, le Parc a besoin de bonnes volontés pour couper les arbustes, ratisser les végétaux et ramasser le bois mort. Ces travaux ouvrent le milieu forestier et permettent la régénération de la lande.

- € Sortie gratuite. À savoir : prévoir un pique-nique.
- R Rendez-vous : 10h ou 14h, parking de l'aire de pique-nique de la Croix Neuve
- i Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65. Nombre de places limité.

Dimanche 25 octobre

Lecture de paysage

Depuis la butte de Montépilloy, Karine Payet, guide de Parc, vous proposera une lecture de paysage. L'occasion de revenir sur l'histoire physique et humaine du territoire et sur les activités d'aujourd'hui. La sortie se terminera par une petite randonnée pour découvrir ce paysage.

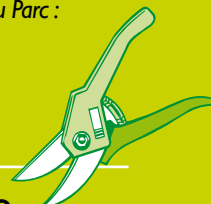
- € Sortie gratuite
- R Rendez-vous : 14h, devant le château de Montépilloy
- i Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65. Nombre de places limité.

Dimanche 11 octobre

Sortie « À la découverte de l'écosystème verger »

Le Parc propose une sortie découverte des vieux vergers. Ces écosystèmes abritent une faune et une flore diversifiées, souvent menacées. C'est le cas pour la rare chouette chevêche encore présente dans quelques habitats. Vous découvrirez leur fonctionnement, fruit du travail de l'homme et l'intérêt de les préserver.

- € Sortie gratuite
- R Rendez-vous : 14h30, devant le cimetière de Mareil-en-France
- i Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65. Nombre de places limité.



Dimanche 22 novembre

Ateliers « Taille d'arbres fruitiers »

Un atelier pratique propose de découvrir les techniques de taille des arbres fruitiers de nos vergers.

- € Sortie gratuite
- R Rendez-vous : 13h45 – 17h, Boran-sur-Oise (lieu exact donné lors de l'inscription)
- i Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc : 03 44 63 65 65. Nombre de places limité.

Les ateliers du mercredi

À savoir : Ces ateliers sont **gratuits**, mais nécessiteront une inscription préalable auprès de la Maison du Parc au 03 44 63 65 65 car le nombre de places est limité. Ces ateliers sont réservés aux enfants âgés de 7 à 12 ans et la présence d'un parent est demandée quand l'activité se déroule en dehors de l'enceinte de la Maison du Parc.

Mercredi 14 octobre



Contes et légendes de la forêt en automne

- R Rendez-vous : 14h30
Forêt d'Halatte, aire de pique-nique du Poteau du Grand Maître

Mercredi 18 novembre

Éco-citoyen de l'eau, apprenons les petits gestes au quotidien pour la préserver

- R Rendez-vous : 14h30
à la Maison du Parc

Mercredi 16 décembre



Mon Noël éco-citoyen. Fabrication de décorations artisanales et 100% naturelles

- R Rendez-vous : 14h30
à la Maison du Parc

Mercredi 13 janvier

Sculpteur de pierre. Les enfants apprendront un nouvel art en même temps que l'importance de la pierre

- R Rendez-vous : 14h30
salle des fêtes de Survilliers

Mercredi 3 février

À la découverte des oiseaux aquatiques aux étangs de Comelles

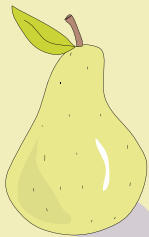
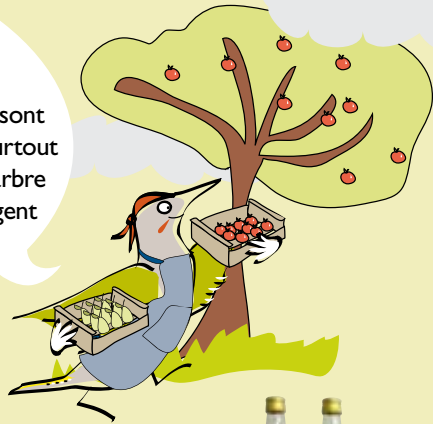
- R Rendez-vous : 14h30
Devant le château de la Reine Blanche aux étangs de Comelles



L'école Buissonnière

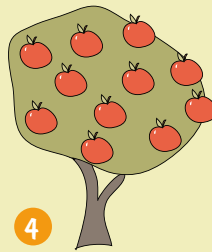
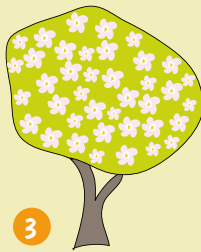
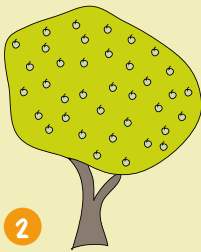
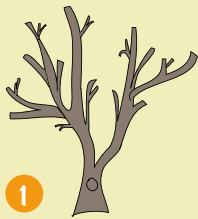
À la découverte: des vergers du Parc !

Les vergers sont des champs où l'on fait pousser des arbres fruitiers. Dans le Parc naturel régional Oise – Pays de France, il y a des vergers de pommiers, de poiriers et même de cerisiers. À la fin de l'été, les arbres sont chargés de nombreux fruits. Dans notre Parc, on les cueille surtout à la main. Mais on utilise parfois un tracteur pour secouer l'arbre et faire tomber les fruits. Les pommes et les poires se mangent crues ou cuites. Elles servent aussi à fabriquer du jus. L'agriculteur qui cultive les arbres fruitiers s'appelle un arboriculteur.



1 Les quatre saisons des arbres fruitiers

Voici des dessins d'un pommier à chacune des 4 saisons. Sous chaque dessin, note à quelle saison on se trouve.



1
.....

2
.....

3
.....

4
.....

Réponse : 1 : hiver, 2 : été, 3 : printemps, 4 : automne

Complète la phrase avec les mots suivants : fleurs - hiver - arboriculteur - fruits - arbres.

« En, les fruitiers n'ont ni feuille, ni fruit. Au printemps, les feuilles puis les se forment. En été, les fleurs sont remplacées par les Ils sont récoltés par l'..... en automne. »

Réponse : hiver, arbres, fleurs, fruits, arboriculteur.

2 La recette de Picatou



La compote de pommes

- Après avoir lavé et épluché 1 kg de pommes, coupe-les en petits morceaux.
- Verse les petits morceaux de pommes dans une casserole.
- Ajoute un demi-verre d'eau et un peu de sucre si besoin.
- Fais cuire doucement, en remuant de temps en temps.
- Passe au mixeur et laisse refroidir.



Soyons Parc
Magazine gratuit destiné aux habitants du Parc naturel régional Oise – Pays de France

Parc naturel régional
Oise – Pays de France
Château de la Borne Blanche
48, rue d'Hérivaux – BP 6
60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65
Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr